



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réf.
à
Mon
be***19100825***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 JUL. 2019DU BRABANT WALLON
GrefféN° d'entreprise : **0859 574 705****Dénomination**(en entier) : **PERSI**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **26, Avenue des Moissons à B-1360 PERWEZ****Objet de l'acte : Nomination et reconduction de mandats**

A été décidé, à l'unanimité, par l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 15 août 2018 à 19 heures, au siège social de la société, les points suivants :

1) Renouvellement et reconduction de mandats

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur, échu à ce jour, de la société Anonyme de droit luxembourgeois « FR TEAM INTERNATIONAL » ayant son siège social à L-8509 REDANGE-SUR-ATTERT, 47, An der Fraesbich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg (GDL) sous le numéro R.C. B160.562, représentée par François ROBILLARD pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31/03/2024 avec effet au jour des présentes ;

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de reconduire le mandat d'administrateur, non échu, de Monsieur François ROBILLARD, né le 14 octobre 1984 à Bruxelles, demeurant à L-8094 Bertrange, 57, rue de Strassen pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31/03/2024 avec effet au jour des présentes ;

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de reconduire le mandat d'administrateur, échu à ce jour, de Monsieur Frédéric ANCION, né le 01 octobre 1987 à Liège, demeurant professionnellement à L-8509 REDANGE-SUR-ATTERT, 47, An der Fraesbich pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31/03/2024 avec effet au jour des présentes ;

2) Délégué à la gestion journalière

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de désigner en tant qu'administrateurs délégués à la gestion journalière Monsieur François ROBILLARD et Monsieur Frédéric ANCION pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31/03/2024 avec effet au jour des présentes.

ROBILLARD François (NN 84.10.14-299.48)
Administrateur-délégué

ANCION Frédéric (NN 87.10.01-919.03)
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).